

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 09/12/2025

DECISION N° 20251209_B_130

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY, Martine GINET

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir
donné à M. VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Bâtiments – Voiries - SIG :

**Objet : Pépinière du Viaduc de Pont Salomon : Convention de mise à disposition des
locaux des Services Techniques**

Le Bureau,

N° 20251209_B_130

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de mise à disposition des locaux des Services
Techniques à la Pépinière du Viaduc de Pont Salomon,
- Convention du 01/01/2025 au 31/12/2025 avec tacite reconduction
jusqu'à dénonciation de la convention par une décision du bureau
communautaire
- Loyer de 810€ HT par mois, soit un loyer annuel de 9720€ pour le local
C de la pépinière du Viaduc de Pont-Salomon.
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 09 décembre 2025

Le Président



Fédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20251209-20251209_B_130-AU
Reçu le 11/06/2026